

Quartier Saint- Victor

Compte Rendu
Séance du
28/09/2016



Conseil de Quartier



Ordre du Jour :

Exceptionnellement

*À l'Institut du Monde Arabe, 1, rue des fossés saint Bernard – 75005 –
SALLE DU HAUT CONSEIL*

1. Présentation des travaux d'agrandissement et de rénovation de l'Institut du Monde Arabe.

2. Point d'avancement du chantier de construction d'un immeuble d'habitation et de commerces en lieu et place de l'ancien garage Mercedes rue des Fossés Saint Bernard / rue du Cardinal Lemoine.

3. Budget Participatif.

4. Voierie et Propreté.

5. Questions diverses.

1. Présentation des travaux d'agrandissement et de rénovation de l'Institut du Monde Arabe.

M. Renaud GUITTEAUD, directeur de la sécurité et du bâtiment de l'IMA présente le projet, qui comporte 5 phases de travaux : bibliothèque, façade, construction d'un nouveau pavillon en face du bâtiment à la lisière de Jussieu, refonte du poste d'accueil et de la librairie-boutique au RDC, et réaménagement des bureaux du personnel de l'IMA.

La planification prévoit environ 36 mois de travaux ; nous en sommes à 10 mois de chantier actuellement.

L'établissement n'est pas fermé pendant la durée des travaux.

Questions des administrés.

◇ *Coût des travaux et origine du financement :* M. GUITTEAUD répond que le coût est estimé à 15 millions d'euros et que le financement provient de fonds propres, de donations d'États arabes et d'entreprises françaises. De plus, M. GUITTEAUD affirme que les travaux s'opèrent en étroite collaboration avec Jean Nouvel, architecte à l'origine de l'IMA.

◇ *Devenir du Jardin d'Orient.* M. GUITTEAUD répond qu'il sera démonté s'agissant d'une construction éphémère.

2. Point d'avancement du chantier de construction d'un immeuble d'habitation et de commerces en lieu et place de l'ancien garage Mercedes rue des Fossés Saint Bernard / rue du Cardinal Lemoine.

 **Propos introductif par Madame La Maire Florence BERTHOUT.**

Madame La Maire, Florence BERTHOUT souligne l'importance du présent sujet car il s'agit d'un chantier complexe : la construction d'un immeuble d'habitation et de commerce situé en lieu et place du garage Mercedes, rue du Cardinal Lemoine.

Elle précise que, dans le contexte d'alerte « attentats » maximale, il faut conjuguer la nécessité d'une emprise assez éloignée de l'Université Pierre et Marie Curie avec celle de ne pas installer le chantier sur les quelques places de stationnement en épi acquises, pour les restaurateurs.

Madame La Maire rappelle que M. le Préfet de police a accepté, à sa demande, de surseoir à appliquer un arrêté d'interdiction de stationnement afin que la municipalité puisse bénéficier d'un délai pour trouver des solutions appropriées. Ainsi, Madame La Maire propose- de supprimer des ancrages deux-roues motorisés aux endroits de l'UPMC et de recréer à la place des stationnements de voitures. Madame La Maire ajoute que l'ancrage de la base-vie pour les travaux aura aussi des conséquences sur certaines manifestations que l'arrondissement accueille, notamment le salon des meubles *vintages*.

Madame La Maire, Florence BERTHOUT exprime sa réticence, partagée par un certain nombre d'administrés, de voir s'installer une supérette à l'emplacement commercial prévu. Elle affirme la nécessité de soutenir les petits commerçants et exprime son souhait de voir s'installer des commerces pour la vie du quartier. Les nouveaux habitants feront vivre les bars et les restaurateurs tout en respectant des horaires de fermeture raisonnables : 19 heures ou 20 heures.

Madame La Maire précise que le bâtiment à construire accueillera 32 logements sociaux. Elle ajoute qu'elle ne peut que faire un vœu pour suggérer une affectation du Rez-de chaussée commercial, mais la décision reviendra aux propriétaires qui louent les locaux.

Un parking est prévu en sous-sol du nouveau bâtiment, réservé aux résidents.

Madame La Maire Florence BERTHOUT cède la parole aux intervenants, qu'elle remercie :
- Monsieur Maxime DIAU, Conducteur Principal EFFAGE,
- Damien MARTIN, Responsable de Programmes COFFIM.

Présentation du plan d'installation du chantier et des bases- vie.

M. Damien MARTIN, représentants des sociétés COFFIM et COGEDIM, promoteurs de l'opération de construction, détaille le projet en trois phases principales :

- Le désamiantage et la démolition ;
- Les travaux de terrassement et de gros œuvre ;
- Les travaux secondaires.

Maxime DIAU, représentant de la société EIFFAGE, responsable du chantier, indique que le chantier sera installé sur l'esplanade de Jussieu, avec une emprise d'environ 30m de long et 5m de large. Un passage est conservé tout le long de l'esplanade pour assurer la circulation de bout en bout. L'accès aux places de stationnement est aussi préservé.

L'emprise de chantier ne devrait pas être modifiée ; elle durera environ 24 mois. La livraison du chantier est prévue pour le 3^{ème} semestre 2018.

Questions des administrés.

◇ *Les travaux auront-ils un impact sur les arbres alentours ?* M. DIAU répond par la négative. Madame La Maire ajoute que, s'il est important de planter des arbres, il l'est tout autant de leur garantir un développement harmonieux.

◇ *Y aura-t-il un bungalow, dans la rue du cardinal Lemoine ?* M. MARTIN précise qu'aucun bungalow ne sera installé dans la rue du Cardinal Lemoine, où s'étend le bâtiment.

3. Budget Participatif.

Pour information, les étapes du budget participatif :

Étape 1 : de mi-janvier à mi-février 2016 : Les Parisiens ont pu déposer des projets d'investissement sur le site www.budgetparticipatif.paris.fr

Étape 2 : jusqu'en mai : Les services de la Ville de Paris ont étudié la faisabilité des projets et l'évaluation des coûts.

Étape 3 : en juin : Les projets retenus pour être soumis au vote ont été dévoilés : **26 projets** pour le 5^{ème} arrondissement, dont la liste se trouve en annexe. Les projets d'arrondissement ont été retenus par la Maire d'arrondissement après avis consultatif d'une commission ad hoc composée de : collègue des élus, collègue des représentants des CDQ, collègue des services de la Ville.

Étape 4 : Du 16 septembre au 2 octobre 2016: Tous les Parisiens ont été appelés aux urnes pour choisir leurs projets favoris (pas de condition d'âge ou de nationalité).

Les urnes étaient à disposition dans 3 lieux différents du 5ème arrondissement :

À la Mairie des 5e - 21, place du Panthéon, à la Maison des associations - 4, rue des Arènes ; au centre d'Animation Censier - 12, rue Censier.

Les parisiens pouvaient également voter sur le site internet : Budget Participatif - www.budgetparticipatif.paris.fr

4. Voirie et Propreté

✚ Point sur les travaux dans le quartier par Madame Hélène HAUTVAL, adjointe à la Maire en charge de la propreté, de la voirie, des déplacements et des espaces verts.

Madame Hélène HAUTVAL fait un point sur les travaux actuels dans le quartier :

- rue des Fossés Saint-Bernard, les travaux du CPCU touchent à leur fin. Cela va permettre de procéder à une expérimentation : des places de stationnement pour les cars rue Cuvier, dans sa partie non habitée.
- la réfection d'un passage protégé entre la rue des Ecoles et la Montagne Sainte-Geneviève a été opérée ; la même opération est envisagée au niveau de la rue Poliveau, près de la Place Abdelkader ;
- concernant la Place Maubert, un élargissement du trottoir est prévu, ce qui permettra d'implanter des emplacements pour vélos, et d'améliorer le confort des piétons. Les travaux commenceront début octobre pour se terminer fin novembre ; l'emprise ne sera cependant pas importante.

✚ Réunion publique « Atelier de concertation sur la restructuration du réseau bus » au Gymnase Poliveau – 39, bis rue Poliveau – 75005 Paris - En présence des représentants du STIF, de la RATP et de la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD) de la Ville de Paris

Madame La Maire invite les administrés à une réunion publique qui se tiendra au gymnase Poliveau le mardi 11 octobre, à 19 heures en présence de M. l'Adjoint à la Maire de Paris, M. NAJDOVSKI. Elle concernera le STIF, qui réfléchit à la rénovation des lignes et des parcours.

Madame La Maire a deux revendications principales, qu'elle entend défendre au nom des administrés :

1. la prolongation des lignes de bus 75 et 85 jusqu'à la Place du Panthéon, sans rupture de charge.
2. Une expérimentation pour la création d'une traverse dans l'arrondissement afin de faciliter les circulations douces dans le contexte de fermeture des quais de la rive droite et des reports nombreux dans l'arrondissement.

L'idée, d'après Madame La Maire, est que chacun puisse venir s'exprimer librement. Madame Hélène HAUTVAL affirme que cette réunion est l'occasion d'exprimer publiquement une demande des riverains lors des Cafés de La Maire, concernant l'arrêt situé rue des Fossés Saint-Bernard, et qu'il s'agit de rapprocher de la rue des Ecoles.

✚ Questions diverses

◇ *Une riveraine évoque le signalement qu'elle a fait au sujet de l'arrêt du 47 en direction de la gare de l'Est – Cardinal-Lemoine, qui ne fonctionne pas depuis sa création.*

Madame La Maire répond qu'il s'agit d'un travail de longue haleine, qui a déjà été effectué pour d'autres signalements, et que le dossier doit avancer avec une réunion à prévoir avec le directeur territorial de Decaux.

◇ *Une riveraine suggère de mettre en place une signalétique au croisement de la rue Monge et de la rue Cardinal Lemoine pour indiquer les Arènes de Lutèce.*

Madame La Maire répond que la demande sera faite, dans le même esprit que les avancées déjà obtenues pour l'arrondissement au sujet de la signalétique des cinémas d'art et d'essai. Madame La Maire annonce qu'elle a défendu avec succès un vœu auprès de l'exécutif parisien afin de lancer un marché pour l'entretien et l'installation de nouvelles « pelles signalétiques ».

◇ *Un riverain de la rue de la Montagne Sainte-Geneviève réaffirme son exaspération et son impuissance, partagée par nombre de ses voisins, au sujet des nuisances sonores nocturnes dans la rue à cause des fêtards.* Madame La Maire répond qu'elle comprend cette exaspération. Une pétition a été reçue et une réunion est prévue à ce sujet, pour laquelle il s'agit de mobiliser le commissariat, les Pierrots de

la nuit, l'Adjoint chargé du commerce ainsi que les gérants des bars. Madame La Maire affirme que dès qu'elle est alertée elle écrit au Préfet de Police afin de procéder à des verbalisations, des prélèvements sonores. S'il est prouvé qu'il y a des nuisances sonores, Madame La Maire procède à des fermetures administratives. Or la réglementation française autorise 110 décibels. Donc ces nuisances dans la rue ne sont souvent et malheureusement pas contraires à la loi.

Madame La Maire rappelle qu'elle n'a autorisé aucune ouverture de nuit depuis le début de son mandat et qu'elle ne peut pas interdire le tapage après minuit. En effet, elle peut uniquement agir sur les bruits émanant de terrasses.

Madame La Maire souhaite mettre en place une charte pour les gérants, avec une labellisation de bonne conduite, à l'instar de ce qui se fait dans le 4^{ème} arrondissement. Les contrevenants seraient signalés directement à la Mairie. Le gérant devrait demander à ses clients bruyants de rentrer dans son établissement. Madame La Maire va demander à son adjoint de gérer prioritairement ce sujet important, tout en rappelant qu'une fois les autorisations accordées aux bars, il est difficile d'intervenir.

◇ *Une riveraine expose un problème similaire rue de Pontoise.* Monsieur Benjamin ISARE, adjoint à la Maire en charge du commerce, de l'artisanat, des métiers d'art, de la démocratie locale et de la vie associative affirment la difficulté du travail à accomplir, en raison des effectifs contraints des intervenants spécialisés. En effet, le problème des nuisances sonores se pose à l'échelle de la ville tout entière. Néanmoins, des dispositifs sont mis en place et un travail de médiation, bien que complexe, est opéré.

Madame La Maire affirme que le commissaire est d'accord pour organiser une réunion le 14 octobre 2016 au sujet des problématiques de la Montagne Sainte-Geneviève. Elle demandera la présence d'un représentant des Pierrots de la nuit.

La séance est levée.

Le prochain conseil de Quartier Saint Victor aura lieu le jeudi 9 Mars 2016 exceptionnellement à 19h00 en salle Paul Pierrotet à la Mairie du 5^{ème} arrondissement – 21 place du Panthéon.